



**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)**

[Mardi 13 octobre 2020]

Date de la convocation

7 octobre 2020

Date d'affichage

14 octobre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Christel PALIS

Absents :

Secrétaire de séance : Eric PILUDU

N° 159/ 2020

OBJET DE DELIBERATION : Renouvellement complet des luminaires du parc d'éclairage public : demande de subventions

Madame le Maire informe l'assemblée du projet de renouvellement complet des luminaires du parc d'éclairage public par du « 100 % LED ».

Le patrimoine comporte environ 3000 points lumineux et représente une consommation annuelle de 1 470 640 kWh et une facture énergétique de 194 3225 €/an (données 2019).

L'objectif est de réduire les consommations d'énergie liées à l'éclairage public de 72 % par rapport à la situation actuelle.

Les travaux d'investissement consisteront d'une part à renouveler les luminaires et d'autre part à fiabiliser le patrimoine (rénovation d'armoires, de supports et du réseau aérien)

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 2 346 550 € HT avec un étalement sur 3 ans.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De solliciter une aide financière auprès de l'Etat (DSIL), de la Région Occitanie et du Département du Tarn
- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant total de l'opération**2 346 550 € HT (étalé sur 3 exercices)**

Etat DSIL (50 %)	1 173 275,00 €
Région Occitanie (15 %)	351 983,50 €
Département du Tarn (15 %)	351 983,50 €
VILLE DE GAILLAC autofinancement	469 310,00 €

VOTE : 5 ABSTENTIONS

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

SOLLICITE les aides financières mentionnées plus haut,

ADOpte le plan de financement détaillé ci-dessus,

DONNE pouvoir à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine **SOUQUET**

Fait à Gaillac le 14 octobre 2020

